

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 07/04/2025 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de François Scelles après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par François Scelles, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	7
VOTES : Contre =0	Pour =7
Date de convocation :	02/04/2025
Abstentions =0	

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (184 770.65 - 138 677.83)	213 889,15
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	46 092,82
	167 796,33
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (123 947.71 - 36 743.67)	-9 127,87
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	87 204,04
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (34 280.00 - 103 618.80)	-96 331,91
	-69 338,80
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	
	-78 466,67

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	78 466,67
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	135 422,48
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

DESANT-DENIS Romain, FAGES Florence: Pouvoir à LEVILLAIN Elisabeth, KOLAKOWSKI François, LEBASTARD Frédéric, LEVILLAIN Elisabeth, PASTRE Guillaume, SCELLES François

Cachet :



Pour expédition conforme,
Maire,